Séminaire national
Contrôle Interne Comptable

5 octobre 2015

SOMMAIRE

- Notre trajectoire Contrôle Interne Comptable
  - Rappels sur le CIC
  - Le Plan d'Action Ministériel « contrôle interne financier » 2014-2016
- Retour sur 2014-2015
  - La feuille de route 2014-2015 et ses évolutions en cours d'année
  - Bilan du déploiement du CIC en 2014-2015
  - Ce qui s'est passé sur les autres volets du Plan d'Action Ministériel
- Feuille de route 2015-2016
  - Les principes
  - Focus sur les nouveautés 2015-2016
  - Echanges sur les enjeux pour les référents CIC

NOTRE TRAJECTOIRE CIC

LE PAM CIF 2014-2016

- Qualité Comptable ⇔ sécurisation de nos processus financiers
- Démarche progressive
- Démarche collective

NOTRE TRAJECTOIRE CIC

LE « PAM CIF » 2014-2016

Plan d'Action Ministériel

« Contrôle Interne Financier »

2014-2016

- Consolider nos acquis
- Etendre de manière pragmatique
- Accompagner le changement

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

LA FEUILLE DE ROUTE 2014-2015 ET SES ÉVOLUTIONS

Premier objectif académique : le « socle CIC »

Organisation et pilotage du dispositif de Contrôle Interne Comptable

- Des référents CIC (« promoteur » et « technique(s) ») sont nommés. Leurs fonctions sont retracées dans leurs fiches de poste
- Un organigramme du CIC en académie est constitué et/ou un texte organisant le pilotage du CIC existe.
- Un plan d'action CIC est établi et piloté par les référents CIC ; son suivi est assuré dans le cadre d'un comité traitant du CIC ; des comptes rendus de ces comités sont établis.

Mise en œuvre des activités de maîtrise des risques « clés » et des enquêtes thématiques relatives aux indemnités

- Au sein des référentiels de CIC diffusés en 2012 et en 2013, toutes les AMR clés à mettre en œuvre au niveau académique et départemental (ou au niveau des plateformes CHORUS pour le référentiel « CHORUS : fonctions transverses») doivent avoir été déployées.
- Les enquêtes CIC thématiques de 2014, pilotées par le bureau DAF-C3 (rémunérations), sont mises en œuvre.

Tracabilité et reporting

- Un « dossier permanent » unique du CIC est constitué et maintenu. Il comporte *a minima* les documents d'organisation et de pilotage du CIC au niveau académique et les résultats des enquêtes annuelles
- Une réponse à l'enquête nationale sur le niveau de déploiement du CIC est apportée dans les délais

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

LA FEUILLE DE ROUTE 2014-2015 ET SES ÉVOLUTIONS

Deuxième objectif : le « renforcement de l'environnement de contrôle »

=> Courrier du 22 décembre 2014 : modèles de documents « organigramme fonctionnel », « revue des habilitations au SIRH » et « revue des délégations de signature »

Troisième objectif : usage de l'outil « EMR »

⇒ *« Bourses de l'enseignement supérieur »*

⇒ *au moins un service gestionnaire de procédure « gestion administrative-Paie »*

Quatrième objectif : accompagnement dans l'usage d'ODICé

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

LA FEUILLE DE ROUTE 2014-2015 ET SES ÉVOLUTIONS

MENG2P
Ministère de l'Education nationale

- Le déploiement de G2P à l'ensemble des académies et l'adaptation des calendriers d'enquête et la précision de l'enquête de septembre (15 mai / 7 septembre 2015)

- Les audits externe et interne
  - Evaluation du CIC ministériel par la Cour
  - Bourses de l'enseignement scolaire => outillage des « revues qualité » et demande de *reporting* sur leur résultats

- La mise en place de « séminaires inter-académiques »

+…

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

- Vue macro du déploiement du CIC en académies

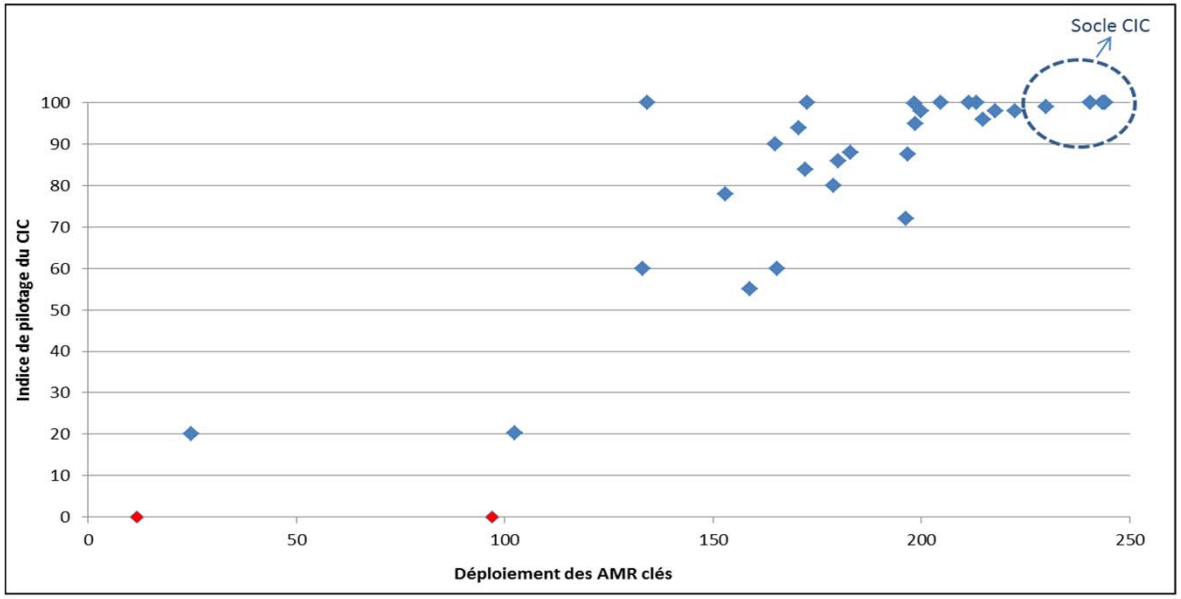

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

- Forage : atteinte du « socle CIC »

Critères du « socle CIC »	Taux d'atteinte en 2015	
	Septembre 2015	**Projection en septembre 2014 des académies, formulée en mai 2014**
Désignation de référents CIC	86%	100%
Existence d'un organigramme fonctionnel	85%	97%
Constitution d'un dossier permanent (Cf. note du 8/1/14)	75%	93%
Existence d'un COPIL	80%	93%
Existence d'un plan d'actions	71%	90%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés T2	64%	85%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés HT2	68%	80%

- Nota bene :
  - Données septembre 2015 : exploitation G2P au 7 septembre (données saisies + complément d'enquête)
  - Données septembre 2014 : projection des académies formulée en mai 2014

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

- Forage : atteinte des objectifs de la feuille de route

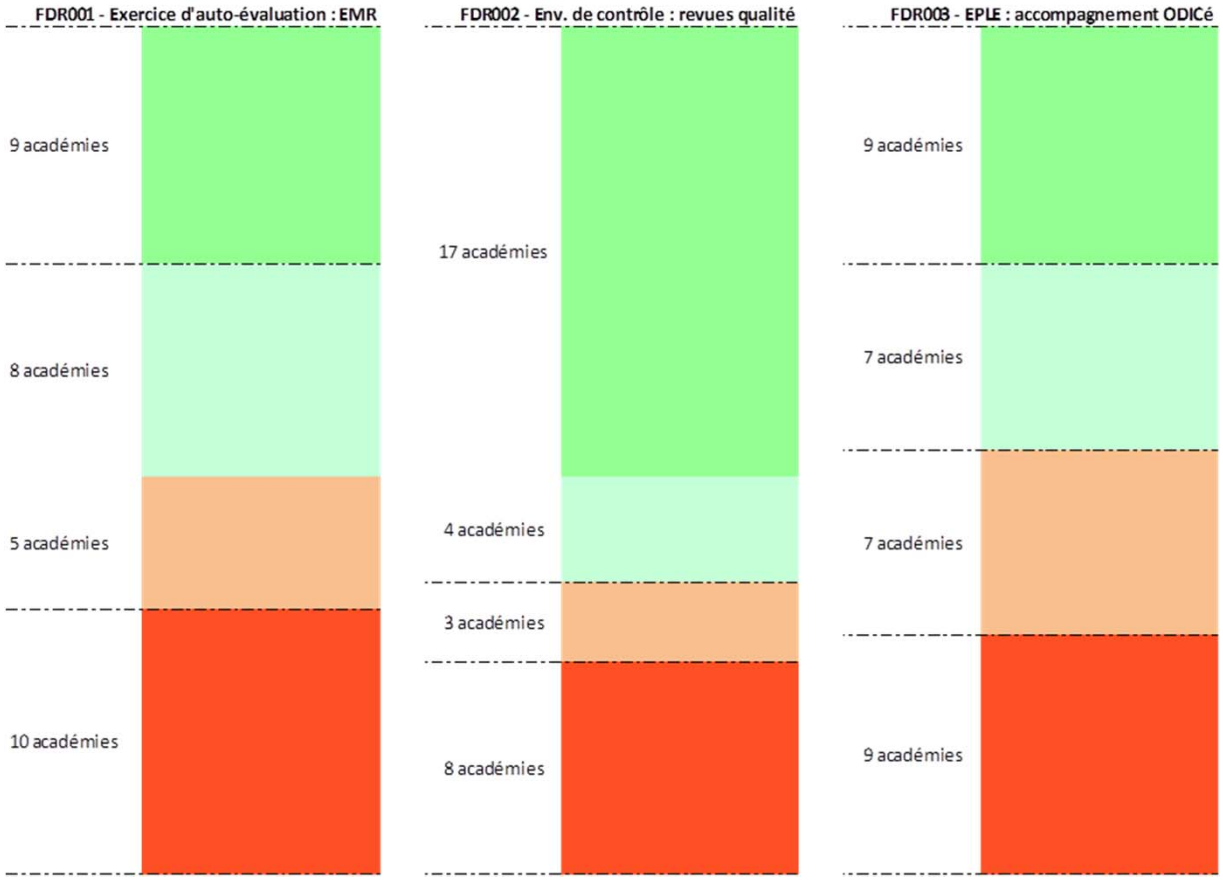

Légende
Supérieur à 70%
Entre 69% et 40%
Entre 39% et 10%
Inférieur à 9%

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

■ Forage : atteinte des objectifs de la feuille de route

DEPLOIEMENT AMR CLES / REFERENTIEL « REMUNERATIONS »

Référentiels de CIC	Retour d'enquête 2015	
	Mai	Septembre
Prise en charge financière d'un agent	65%	72%
Affectation et prise en charge financière d'un lauréat de concours	64%	72%
Indemnités gérées dans les SIRH dans les services académiques	59%	67%
Gestion du temps partiel	49%	67%
Gestion des congés de maladie ordinaire	45%	53%
Gestion de la nouvelle bonification indiciaire (NBI)	42%	50%
Moyenne à périmètre constant entre 2014 et 2015	***54%***	***64%***
Congés longue durée, longue maladie, grave maladie	49%	61%
Moyenne de déploiement 2015	***53%***	***63%***

+ 10%
AMR clés

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

■ Forage : atteinte des objectifs de la feuille de route

DEPLOIEMENT AMR CLES / REFERENTIEL « HORS REMUNERATIONS »

Référentiels de CIC hors rémunérations	Mai 2015		Septembre 2015	
	Clés	Non-clés	Clés	Non-clés
Chorus : Fonctions support	73%	55%	76%	63%
Transports, Déplacements, Missions, Réceptions	63%	54%	73%	67%
Bourses de l'enseignement scolaire	64%	49%	72%	61%
Prestations d'action sociale	66%	61%	71%	66%
Forfait d'externat	62%	65%	70%	67%
Recettes étrangères à l'impôt et au Domaine/Fonds de concours	57%	55%	64%	55%
Bourses de l'enseignement supérieur	50%	-	60%	-
Subventions aux établissements (hors forfait d'externat)	49%	55%	56%	54%
Commande publique	-	66%	-	65%
Moyenne générale	**61%**	**58%**	**68%**	**62%**

+ 7%
AMR clés

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

- Forage : le premier *reporting* « revue qualité » : bourses du SCO
  - SCO 009 : En établissements, pour les bourses des collèges publics, réalisation d'une revue de la qualité des dossiers

Classement académie / taux d'anomalie	Nombre de dossiers étudiés	Taux de dossiers en anomalie (au - 1 une erreur)
N°1	555	0,00%
N°2	10088	0,05%
N°3	305	4,00%
N°4	25	4,00%
N°5	625	4,20%
N°6	400	5,75%
N°7	181	7,00%
N°8	146	7,00%
N°9	150	7,33%

Classement académie / taux d'anomalie	Nombre de dossiers étudiés	Taux de dossiers en anomalie (au - 1 une erreur)
N°10	25	8,00%
N°11	620	9,80%
N°12	25	12,00%
N°13	2038	13,05%
N°14	119	15,00%
N°15	120	23,00%
N°16	10	50,00%
N°17	425	87,53%
N°18	225	88,00%

- AMR complexe à déployer « techniquement » mais cruciale pour le CIC
- Le croisement des résultats entre académies est particulièrement précieux
- La question de l'« accusé de réception», anomalie récurrente identifiée dans certaines revues qualité

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

- Forage : le premier *reporting* « revue qualité » : bourses du SCO
  - SCO 010 : En service académique ,(…) , réalisation d'une revue de la qualité des dossiers saisis sur un échantillon

N° Académie	Public	Nombre de dossiers étudiés	Taux de dossiers en anomalie (au - 1 une erreur)
1	LYCEES PRIVES	300	3,00%
1	COLLEGES PRIVES	1400	5,00%
2	COLLEGES	25	1,00%
2	LYCEES	50	2,00%
3	TOUS PUBLICS	231	11,26%
3	TOUS PUBLICS	75	2,60%
4	TOUS PUBLICS	76	3,00%
5	LYCEES	300	12,00%
6	COLLEGES PRIVES	21	19,00%
7	LYCEES PRIVES	50	0,00%
7	LYCEES PUBLICS	25	0,00%
8	TOUS PUBLICS	50	55,00%
9	TOUS PUBLICS	25	0,00%
10	LYCEES PUBLICS	33	0,00%
10	COLLEGES PRIVES	290	11,00%
11	LYCEES	201	8,00%
11	LYCEES	25	100,00%

N° Académie	Public	Nombre de dossiers étudiés	Taux de dossiers en anomalie (au - 1 une erreur)
12	TOUS PUBLICS	8286	1,34%
13	TOUS PUBLICS	123	22,50%
14	TOUS PUBLICS	50	96,00%
15	TOUS PUBLICS	57	3,51%
16	COLLEGES	25	0,00%
16	LYCEES	39	0,00%
18	COLLEGES PRIVES	25	0,00%
18	LYCEES PRIVES	25	0,00%
18	LYCEES PUBLICS	25	4,00%
19	TOUS PUBLICS	100	5,00%
20	LYCEES PRIVES	19	0,00%
20	COLLEGES	573	1,70%
21	LYCEES PUBLICS	94	2,13%
22	LYCEES PRIVES	100	2,00%
22	COLLEGES	80	5,00%
22	LYCEES PUBLICS	100	5,00%

- AMR complexe à déployer car touchant au cœur du CIC, la responsabilité des managers pour la sécurisation de leurs procédures
- Une illustration de l'enjeu central des « **revues-qualité** » pour franchir un cap en terme de CIC

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

■ Forage : les « flops » en termes d'AMR clés

NBI03 : 34,88%

Réaliser et formaliser une **revue annuelle** portant sur les intérims sur un échantillon de cas sélectionnés (au hasard) au sein des populations concernées par les congés longue maladie (suppléance longue), les congés de formation et congés longue durée sur la base des règles d'échantillonnage ci-dessous : moins de 50 cas => échantillon de 5 dossiers ; si nombre de cas compris entre 51 et 250 => échantillon de 15 dossiers ; si plus de 250 cas => échantillon de 25 dossiers

Taux déclarés	Nombres d'académies	
>= 75%	6	**32 académies concernées**
]75%; 50%]	3	
]50%;25%]	7	
]25%;10%]	6	
<10%	10	

NBI04 : 36,81%

Mettre à disposition une **requête** permettant d'identifier les attributions de NBI en cas de service partagé

Taux déclarés	Nombres d'académies	
>= 75%	10	**32 académies concernées**
]75%; 50%]	0	
]50%;25%]	6	
]25%;10%]	6	
<10%	10	

- Trop récentes ?
- Insuffisamment outillées ?
- Obsolètes ?
- « Sensibles » à mettre en œuvre ?

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

■ Forage : les « flops » en termes d'AMR clés

HFE05 : 41,65%

Réaliser et formaliser une **revue annuelle des écarts** par établissement mutualisateur entre les ETP issus du logiciel de la paie et les ETP extraits d'EPP, et communiquer les résultats aux établissements.

Taux déclarés	Nombres d'académies
>= 75%	10
]75%; 50%]	5
]50%;25%]	0
]25%;10%]	0
<10%	15

32 académies, 2 se déclarant " non concernées"

- Trop récente ?
- Insuffisamment outillée ?
- Obsolète ?
- « Sensible » à mettre en œuvre ?

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

■ Forage : les « flops » en termes d'AMR non clés

IET10 : 7,86%

Mettre en place et utiliser pour les contrôles une requête BO permettant de lister les indemnités dont les dates d'effet chevauchent les dates de congés

Taux déclarés	Nombres d'académies
>= 90%	2
]90%; 50%]	-
<50%	27

32 académies, 2 se déclarant « non concernées »

IET12: 18,34%

Formaliser le suivi des comptes rendus d'intégration des dossiers validés en établissement :
- s'assurer que l'ADSI édite le compte-rendu
- s'assurer que le dossier est contrôlé et analysé par le gestionnaire académique

Taux déclarés	Nombres d'académies
>= 90%	3
]90%; 50%]	3
<50%	24

32 académies, 4 se déclarant « non concernées »

- Trop récentes ?
- Insuffisamment outillées ?
- Obsolètes ?
- « Sensibles » à mettre en œuvre ?

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

■ Forage : les « flops » en termes d'AMR non clés

GTP11 : 18,22%

Identifier les agents à temps partiel percevant à tort des HSE

Taux déclarés	Nombres d'académies
>= 90%	3
]90%; 50%]	3
<50%	24

32 académies, 2 se déclarant « non concernées »

- Trop récente ?
- Insuffisamment outillée ?
- Obsolète ?
- « Sensible » à mettre en œuvre ?

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

BILAN DU DÉPLOIEMENT EN SEPTEMBRE

Actions à la charge de l'administration centrale (1/2)

	Actions	Responsable(s)	2014	2015			
			T4	T1	T2	T3	
CONSOLIDER	Mettre en ligne la « version 2014 » des RCIC	DCISIF et DAF C3					✓
	Réaliser avec les « pilotes de processus » une revue de l'adéquation des RCIC	DCISIF					✗
	Diffuser le RCIC « bourses de l'enseignement scolaire » rénové suite à l'audit interne	DGESCO (pilote de processus) et DCISIF					✓
	Diffuser le RCIC « subventions aux opérateurs »	DAF B3 (pilote de processus) et DCISIF					→
	Diffuser le RCIC « transferts aux organisations internationales »						✗
	Atteindre le « socle CIC »	Académies					→
	Présenter au COPIL CIC-CIB des options en termes de contrôle du volet « pilotage » du « socle CIC »	DCISIF					✓
	Mettre à disposition G2P (et accompagner sa prise en main)						✓
	Répondre à l'enquête annuelle via G2P	Académies					✓
	Mettre en œuvre les actions « de niveau administration centrale », documentées dans le PAM 2012-2014 ou dans les RCIC déjà déployés	Acteurs d'administration centrale identifiés dans le plan d'action					→

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

CE QUI S'EST PASSÉ SUR LES AUTRES VOLETS DU PAM

- Contrôle interne budgétaire
  - Point d'étape majeur pour la démarche de sécurisation du processus « prévisions masse salariale et emplois » : le réseau PEMS
  - …
- Systèmes d'informations financiers ministériels
  - Poursuite de la généralisation de la gestion locale des utilisateurs (GLU)
  - …
- Maîtrise des risques financiers et comptables en EPLE
  - Livraison prochaine de la « mallette MRFC »
- Contrôle interne financier des opérateurs
  - Enquête sur le déploiement du CIC
  - Expérimentation CIB

Plan d'Action Ministériel
« Contrôle Interne Financier »
2014-2016

RETOUR SUR L'EXERCICE 2014-2015

NOS CONVICTIONS

- Notre trajectoire collective est bonne et améliore la performance de la fonction financière
- Notre ambition est haute mais nécessaire
- Nos outils sont globalement pertinents
- Notre outil de *reporting* G2P a passé l'épreuve du feu
- La route est encore longue, en particulier en termes de « conduite du changement »
- Chaque année, des nouveautés et des remises en question à intégrer dans un plan de charge déjà dense
- Un enjeu criant de mutualisation des pratiques et solutions académiques

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

LES PRINCIPES

- Prise en compte du bilan 2014-2015

- Anticipation des événements
  - Revue du CIC par la Cour des Comptes
  - Mission « habilitations CHORUS » de la Cour des Comptes
  - Dynamique de l'audit interne

    Audit interne « charges à payer »

    Suivi de l'audit interne « bourses du SCO »

    …

- Synthèse des décisions du COPIL CIC/CIB du 24 septembre 2015
  - **Maintenir les objectifs de la feuille de route 2014-2015**
  - **L'enrichir à la marge avec un dernier Référentiel CIC – Titre 2**
  - **Enclencher une démarche de modernisation de nos outils**

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

LES PRINCIPES

■ Ce qui sera écrit dans la feuille de route académique :

➢ **Maintenir les objectifs de la feuille de route 2014-2015**

- Déploiement des AMR-clés, solidification du pilotage, EMR, « environnement de contrôle », promotion ODICé
- *Reporting* fondé sur G2P (mai/septembre) incluant une consolidation de certaines revues-qualité
- Séminaires inter-académiques

➢ **L'enrichir à la marge avec un dernier Référentiel CIC – T.2**

- Référentiel « fin de fonctions entraînant fins de rémunérations »
- En revanche, aucun autre nouveau référentiel « obligatoire » (frais de jury et d'examen, baux, frais de changement de résidence, …)

➢ **Enclencher une démarche de modernisation de nos outils**

- Mutualisation de requêtes BO (2ème trimestre 2016)
- Mutualisation d'expériences par rapport aux RCIC et adaptation des outils

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

LES PRINCIPES

Les 4 engagements du DCISIF

- Stabilité et cohérence du dispositif
- Transparence
- Responsabilisation de chaque académie
- « Première ligne de défense »

Notre vision des clés de la réussite pour la deuxième année du PAM 2014-2016

- Non-dispersion
- Confiance
- Partage

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

FOCUS SUR LES NOUVEAUTÉS (1/3)

- Un nouveau référentiel « obligatoire » : « fins de fonctions entraînant une fin de rémunérations »
  - Risque « probable » / impact « critique » : Non arrêt de la rémunération malgré la saisie de la position de retraite
  - AMR-clé : Recenser le nombre de cas déjà rencontrés sur les 2 années scolaires précédentes (2013-2014; 2014-2015) et constituer un tableau de suivi des situations actuelles.
  - Reporting sur le nombre de cas : mars / septembre

- Un nouveau référentiel « bonnes pratiques » : « accidents du travail / maladies professionnelles »
  - Valorisation d'un travail constitué par le comité utilisateur ANAGRAM
  - Pas d'AMR-clé / pas de reporting dans le cadre du PAM 2014-2016

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

FOCUS SUR LES NOUVEAUTÉS (2/3)

- Expérimentation d'une méthodologie collaborative de mutualisation des pratiques académiques (révision RCIC)

- Temps 1 : mise en commun (dès novembre)
  - (début de mois / DCISIF) Ouverture d'un espace d'échange sur un RCIC
  - Dépôt de documents voire commentaires par les référents
  - (début de mois M+1 / DCISIF) synthèse des contributions

- Temps 2 : refonte, les 2 priorités (méthodologie en fonction de la phase de « mise en commun »)
  - La documentation des outils en lien avec les AMR-clés en visant à permettre du *reporting*
  - L'interrogation des cotations de risques
  - L'interrogation des AMR les moins déployées

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

FOCUS SUR LES NOUVEAUTÉS (3/3)

- Requêtes BO dites « Orléans-Tours »

- Mission habilitations CHORUS de la Cour des Comptes

DÉROULEMENT DE LA MISSION

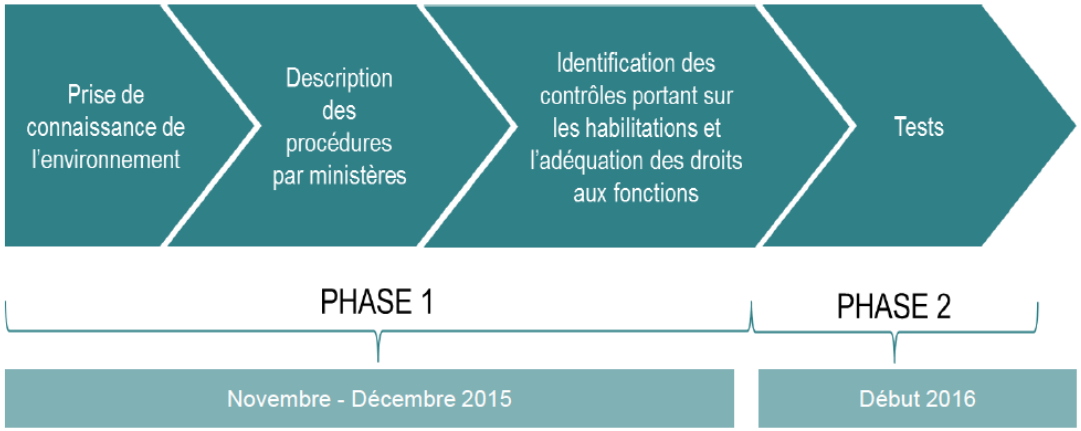

FEUILLE DE ROUTE 2015-2016

ÉCHANGES SUR LES ENJEUX DES RÉFÉRENTS

- Quelques questions du « Tricider »

  - Formalisme et traçabilité : comment constituer et faire vivre un dossier unique, comment assurer l'efficacité et l'effectivité des contrôles en assurant leur archivage et leur suivi en tableau de bord ? (8 votes)
  - Quelles modalités d'organisation pour revoir les référentiels de CIC ? (8 votes)
  - Quels sont les indicateurs à suivre dans un *reporting* de CIC académique ? (7 votes)
  - Quel rôle pour le référent technique dans l'évaluation des AMR dans G2P ? (5 votes)